



TOILE SOLAIRE 4 SAISONS DE GARANTIE PRORATA

Les toiles solaires Toile Soleil sont garanties à 100% pour une saison contre toute défectuosité de fabrication et de matière première. Le propriétaire d'une toile peut se présenter chez son détaillant qui verra à faire réparer ou à échanger la toile défectueuse selon le problème. Le détaillant doit dans tous les cas, faire parvenir la toile chez le manufacturier et en assurer le retour à ses frais. La toile doit être propre et bien sèche.

LE FABRICANT :

A) répare ou, À SON CHOIX, remplace toute toile qu'il juge défectueuse.

B) Aucune autre garantie que celle décrite ne s'appliquera. La responsabilité du manufacturier se limite à la valeur du produit.

GARANTIE 4 SAISONS

La première saison la toile solaire est de :

Le frais de remplacement pour la deuxième saison est de :

Le frais de remplacement pour la troisième saison est de :

Le frais de remplacement pour la quatrième saison est de :

COÛT DE REMPLACEMENT

100% garantie

60 % du prix de détail en vigueur à la réclamation

75 % du prix de détail en vigueur à la réclamation

90 % du prix de détail en vigueur à la réclamation

SONT EXCLUS DE LA PRÉSENTE GARANTIE:

- A) L'usure normale ou la détérioration causée à une toile laissée roulée ou pliée au soleil sans être recouverte d'une enveloppe de protection de polyéthylène blanche, lorsque non utilisée. (Vendue séparément chez votre détaillant)
- B) Déchirures, coupures ou dommages résultant de condition de tension ou de mauvaise manipulation.
- C) Toute toile qui a été remise à des températures supérieures à 49°C (120°F).
- D) Dommages causés par un usage excessif de produits chimiques.
- E) L'utilisation de la toile sur une piscine, lorsque la température de l'eau s'élève à plus de 35°C (95°F).

N.B. La présente garantie doit être conservée par le client pour fin de valider la réclamation en vertu de la garantie. Une preuve d'achat doit être présentée avec la réclamation. La présente garantie tient lieu de toutes autres garanties ou conditions, expresses, implicites ou légales, et Toile Soleil se dégage expressément de toute garantie que ce soit concernant la valeur marchande et la conformité à une fin particulière.

LA GARANTIE S'APPLIQUE À LA CONDITION QU'UNE PREUVE D'ACHAT SOIT ÉMISE.

INSTRUCTIONS

- 1- Installer la toile solaire Toile Soleil, la surface avec bulles touchant l'eau et ne pas couper la toile immédiatement.
- 2- Laisser la toile flotter sur l'eau pendant quelques jours.
- 3- Si nécessaire, couper l'excédent de la toile avec des ciseaux ordinaires selon la grandeur de la piscine.
- 4- Enlever la toile si la température de l'eau excède 35°C (95°F).
- 5- Lorsque qu'enroulée ou pliée hors de la piscine, placer la toile sous une protection de polyéthylène blanche. (Vendue séparément chez votre détaillant)
- 6- Avant de ranger la toile solaire, la nettoyer d'abord, puis la laisser sécher complètement afin d'éviter la moisissure. Plier en style accordéon en panneaux de 4 pieds, rouler, et mettre en position verticale. La ranger dans un endroit tempéré.
- 7- La toile solaire Toile Soleil permet de réduire la quantité de chlore employée, alors il faut bien surveiller le niveau de chlore. Lorsqu'il y a trop de chlore, enlever la toile pour éviter de l'endommager.
- 8- Bien suivre les directives d'avertissement sur l'étiquette. La toile solaire Toile Soleil est conçue pour maintenir la température de l'eau seulement et ne doit pas être utilisée pour des mesures de sécurité. Ne pas se baigner sous la toile. Ne pas se tenir sur la toile. Enlever complètement la toile avant de se baigner.
- 9- Nous vous conseillons fortement de ne pas laisser la toile plus de 48 heures pour une meilleure oxygénation de l'eau
- 10- Ne pas utiliser la toile pendant une heure après votre dose de chlore journalière.

Si nécessaire, couper la toile suivant la forme de la piscine, les bulles sur la surface de l'eau. Brûler le fil aux extrémités des coutures pour en arrêter la course.

POUR TOUTE RÉCLAMATION, VOIR VOTRE DÉTAILLANT AVEC PREUVE D'ACHAT.